

AU SUJET DE LA COMMUNION À LA MAIN

1.- Saviez-vous que le Pape Paul VI a subi des pressions de la part de quelques membres du Clergé (en Allemagne, Belgique, Hollande, France) pour qu'il autorise la pratique de la communion à la main, qui s'étendait sans aucune autorisation, dans une attitude abusive d'indiscipline et d'individualisme?

2.- Saviez-vous qu'en février 1965 fut créé le *Consilium* pour la mise en route des recommandations liturgiques conciliaires? Cet organisme demanda (par courrier au Cardinal Alfrink) que la Hollande conserve le mode traditionnel de distribuer la Sainte Communion (12 octobre 65).

3.- Saviez-vous que face aux pressions continues, la Sainte Congrégation des Rites accorda la nouvelle pratique à l'Allemagne (06-07-68) et à la Belgique (11-07-68), mais suite aux protestations signifiant qu'il s'agissait d'une claudication face à la tactique d'accepter "des choses consommées", le Pape suspendit cette concession (25-07-68)?

4.- Saviez-vous que la décision du Pape ne réussit pas à arrêter les abus, et Paul VI crût adéquat de réaliser une **ENQUÊTE MONDIALE** entre l'Épiscopat, pour laquelle le 12 Mars 1969, 2136 Évêques avaient répondu ? Le résultat fut le suivant:

a) -A la question: "*Faut-il accueillir le désir, outre le mode traditionnel, d'autoriser aussi le rite de recevoir la Sainte Communion à la main ?*". Ils répondirent:

-NON! (Non placet): 1233 Évêques.

-OUI! (placet): 567 Évêques

-SELON (placet iuxta modum): 315 Évêques

-VOTES NON VALIDES: 21.

Il y eut deux autres propositions dans l'enquête ; l'option majoritaire fut donc celle de **ne pas prendre la Communion à la main.**



5.- Vous étiez-vous rendu compte que les Évêques consultés, étaient choisis par le Saint Esprit pour régir les Églises (Hch. 20,28) mais on n'en tint pas compte, malgré qu'ils estimèrent "*qu'on ne doit pas changer la discipline en vigueur; pire encore, que le changement serait nuisible, tant pour le sentiment que pour le culte spirituel de ces mêmes Évêques et de beaucoup de fidèles?*" (*Memoriale Domini*, document de légalisation).

6.- Vous étiez-vous rendu compte qu'on ne demanda pas l'avis des Laïcs, quand d'après le Concile Vatican II "*ils ont la faculté et parfois le devoir d'exprimer leur opinion au sujet du bien de l'Église?*" (L.G. 37). Ceci fut une attitude clairement anti-conciliaire.

7.- Saviez-vous que parfois on avait utilisé le mensonge pour obtenir l'autorisation et l'acceptation de communier dans la main ?

Par le mensonge, quelques conférences épiscopales écrivirent à Rome disant qu'on avait consulté les laïcs, et que ceux-ci étaient d'accord.

Par le mensonge, on a écrit depuis un évêché, que la communion dans la main a été approuvée par le Concile Vatican II.

On manque à la vérité quand on dit qu'un Conseil Épiscopal a divulgué que l'Instruction *Memoriale Domini* ("Mémorial du Seigneur") a permis d'introduire le nouveau rite après avoir été demandé par 2/3 des évêques. A vrai dire, ce qui a été seulement négocié, c'est une concession-indult pour les pays qui en avaient déjà l'usage.

Et une certaine Conférence Épiscopale serait **dans le mensonge**, quand elle certifiait que dans une telle session plénière on est parvenu aux 2/3, car la plupart des intéressés étaient absents à ce moment-là.

8.- Saviez-vous que le Concile Vatican II ne se prononça pas au sujet de la pratique de la Communion à la main? L'approbation vient après le Concile, dans une période d'abus liturgiques pour lesquels Jean Paul II demanda pardon dans le «*Dominicae Cenae*» (24-02-80). Également que certains évêchés mentaient faisant croire aux fidèles que le Conseil l'avait autorisé.

9.- Saviez-vous qu'aux premiers siècles où l'on communiait à la main, on avait une idée assez imparfaite du Mystère Eucharistique, et que ceci donna lieu à de nombreux abus et hérésies? Par exemple celle des ariens, docètes, gnostiques, marcionistes, aériens, anthropomorphistes, artotiristes, (qui offraient du fromage et du pain lors de la liturgie) aquariens, (qui offraient seulement de l'eau dans le Calice), ophites (ils offraient du pain touché par un serpent vivant qu'on plaçait dans l'autel), catafrigas,... Certains ont donné l'Eucharistie aux nouveau-nés. D'autres l'ont placé dans la bouche des morts ou le cercueil. Et d'autres le ramenaient à la maison.

10.- Saviez-vous que le Saint Esprit perfectionne l'Église au fil du temps? C'est quelque chose que recueille le **Concile Vatican II**: *“Dieu élit le Peuple d'Israël, avec qui il établit un Pacte, et qu'il instruit graduellement, lui manifestant ainsi ses desseins Divins à travers son Histoire”* (L.G.II, 9). *“Le même Saint Esprit perfectionne constamment la Foi grâce à ses Dons”* (D.V.1,5).

La Communion à la main se prend surtout loin de Rome. Mais il s'impose de la prendre à la bouche pour que ce soit un moyen d'approfondir la compréhension du Mystère et de faire croître le sentiment de l'indignité et du respect.

Imitant les règles de l'Ancienne Alliance, **le Pape Saint Sixte I** (II siècle) interdit aux laïcs de toucher les vases sacrés, et **Saint Grégoire de Nysse** (quatrième siècle évêque de la Cappadoce dans l'actuelle Turquie) interdit de toucher l'autel.

MANIPULATION DU TEXTE DE SAINT CYRILE (IVe siècle). Cet évêque de Jérusalem, demande qu' à la Communion nous faisons avec la main *"gauche comme un trône sur la droite"* et ajoute: *"Attention qu'aucun fragment ne se perde. Et si ... vous perdez une quantité minimale considérez que c'est comme si vous perdiez votre propre membre."*

Il est clair que St. Cyrille, pressentait, les dangers de l'Eucharistie dans les mains des fidèles, qui, aujourd'hui, nous pouvons souvent les voir s'essuyer les mains après avoir communier selon cette blâmable façon, comme si leurs mains étaient sales après avoir touché les petites Parcelles, qui contient le Très Saint Corps du Christ.

Mais même cette citation, très utilisé par les partisans de la Communion à la main, apparaît **en un contexte d'immaturité et superstition** que les autres omettent volontairement; parce que le texte continu ainsi:

« Après avoir pris le Corps de Christ, ... sanctifiez vous en prenant le Sang du Christ aussi. Alors vos lèvres encore humides (par le Sang du Christ), touchez les avec vos mains et sanctifiez vos yeux, votre visage, et tous vos autres organes sensoriels,... »

Quand il demande l'onction, avec le Sang du Christ, des cinq sens, c'est comme si le Saint Évêque (les saints le sont malgré leurs erreurs dans ce Monde) voudrait appliquer littéralement de faire ce qui était demandé à Moïse pendant la nuit de Pâque : badigeonner les linteaux des portes avec le sang de l'agneau. St. Cyrille voulait que, de cette façon, on ferme la porte des sens au Malin, peut être. Mais ce qui est certain c'est que le Saint Sacrement ne vient pas visiter nos sens un après l'autre. Nous n' avons pas besoin de nous baigner littéralement de son Sang. Christ, le Fils de Dieu Tout puissant, vient dans notre être tout entier: à tout

notre corps, âme et esprit. Nos dispositions intérieures –de Foi, Pureté et Confiance- permettront au Saint Esprit de faire en nous des « merveilles » comme dans la Très Sainte Vierge.

Ce défaut a été maintenue dans certains endroits, **tout près de Rome**, comme nous l'avons dit. Ainsi par exemple :

Théodore Évêque de Ciro (Syrie) du Ve Siècle, Christologie ambigu, il eut de sérieux problème au sein de l'Église, dit que *« durant les saints mystères nous prenons les membres de l'Époux, les embrassons, les étrenons et les appliquons à nos yeux»*. Aussi le Saint Évêque **St Jean Damascène** [De Damas, Syrie, 675 – 749]: *« Laissez nous recevoir le Corps du Crucifié, et son application sur nos yeux, nos lèvres, et notre visage; laissez nous prendre le Divin Charbon Ardent»*.

En dehors de ces dernières citations, qui reflètent un manque de maturité évident à comprendre le Mystère Eucharistique, les autres montrent un sens de la croissance de l'indignité et de respect qui appelle à l'arrêt de communier à la main, comme on le voit dans le p.11.

Si l'Église, sous l'action du Saint Esprit, avait rejeté cette pratique il y a tant de siècles, pourquoi l'a t-on autorisée à nouveau contre l'immense majorité Épiscopale? Sans doute les responsables ont-ils chagriné *“le saint Esprit”*.

11.- Saviez-vous qu'IL N'EXITE PAS DE FONDEMENT BIBLIQUE pour justifier le rite de la Communion à la main, outre pour le renier?

Dieu révèle le contenu liturgique dans l'Ancien Testament, par lequel le Christ ne vient abolir *“pas même un accent”*. L'Ancien Testament est comme un cliché qu'il faut développer dans l'Ère Chrétienne. **Le rite de ne pas toucher les choses sacrées** (Num.4,15; II Sam 6,1-9; Jdt 11,13), **devient réalité dans le Nouveau Testament quand le Christ dit à Madeleine** (Jn, 20,17): ***NOLI ME TANGERE!*** (Ne me touche pas), et se confirme lorsque l'Église, arrivée à maturité suffisante dans la compréhension du Mystère Eucharistique, interdit la Communion à la main. Alors s'accomplit aussi le Psaume 81: **“Ouvre ta bouche et je la remplirai”** (v.11); dans un passage où Dieu promet de nourrir ses fidèles de *“la fleur de farine et du miel du Rocher”*(v.17).

Le point précédent renferme l'interprétation correcte des textes sacrés à propos de ce thème, ainsi donc l'Église interdit cette pratique pendant de longs siècles.

12.- Saviez-vous qu'il N'EXISTE PAS DE FONDEMENT THEOLOGIQUE TRADITIONNEL pour justifier la Communion à

la main?

Déjà **Saint Sixte I**, Pape (115-125) interdit aux laïcs de toucher les Vases Sacrés (Mansi 1, 653). A plus forte raison il dut interdire la Communion à la main, parce que le contenant n'est pas plus important que le contenu.

A l'époque de **Saint Justin** (100-166) seul les Diacres donnent la Communion aux fidèles (Apologie 1,65,5). Cet usage est confirmé par **la Didaché** (ou l'enseignement des douze Apôtres) (15,1) et par **St Ignace d'Antioche** (+107).

Le Pape **Saint Eustache** (275-283) dans son "*Exhortation aux Prêtres*" décrète que "personne n'ait la prétention de faire apporter la Communion à un malade par un laïc ou une Femme" (Patrologie Latine, 5,165).

Saint Basile (329-379) dans la lettre de l'an 372, n'autorise la Communion à la main que dans des situations exceptionnelles comme le cas de persécution (Ep.93, Patrol. Grecque, 32, 483, 6).

Le **Concile de Saragosse** (a.380) ordonna: « *d'excommunier quiconque ose recevoir la Sainte Communion dans la main* ».

Saint Jérôme (347-420), Secrétaire du Pape Saint Damasse, appliqua la doctrine biblique (Ex 19,5 ; Sam 21,5) pour discréditer la Communion dans la main : «*Si ceux qui avaient été avec leurs épouses ne pouvaient pas manger les pains de Proposition... Le moins que puisse être violé et touché par eux le pain qui est descendu du Ciel* ». (C. de Panm. 49,15).

Dans **le Synode de Rome** de l'an 404, sous le Pontificat du **Pape Innocent I** (401-417) est imposé le rite de la Communion sur la langue (Mansi X, 1205).

Le **Pape Saint Léon I** "Le Grand" (440-461) rappelle dans son "Sermon V" que le très Saint Sacrement est reçu sur la Langue (Patrologie Latine, 54, 1385).

Le **Pape Saint Agapit** (535-536) guérit miraculeusement un sourd-muet, dont la langue se déliat après avoir reçu la Communion à la bouche (S. Greg. Dial. III, 3).

Le **Pape Saint Grégoire** "Le grand" (590-604) donnait la Communion sur la langue ("Vie de St. Grégoire le Grand" par Jean Diacre. Patrol. Latine, 75, 103).

Dans **le Synode de Rouen** (649-653), selon la règle observée à Rome, il est interdit de prendre la Communion à la main, et les Prêtres qui n'accompliraient

pas ces dispositions sont menacés (Mansi X, 1199-1200).

Dans le **VI Concile Œcuménique** de Constantinople (680-681) il est interdit aux fidèles de prendre la Communion eux-même. Ceux qui osent le faire sont menacés d'ex-communication (Mansi XI, 969).

Et au septième siècle, il y eut une meilleure compréhension de la grandeur du Mystère Eucharistique et l'Écriture Sacrée. A titre d'exemple : le sermon de la sainte Synaxe (Messe) de **St. Anastase Sinaïte** (VII siècle), Père Apostolique, qui tente de corriger les abus et les mauvaises dispositions dans le temple. Après avoir cité St. Paul (1 Co 11, 28 et suivants, sur le discernement nécessaire pour que l'Eucharistie serve pour le Salut, et non pour la maladie et la damnation), demande aux fidèles: «*comprenez maintenant comment la maladie et la mort viennent souvent avec l'indignité maximale d'aborder les Mystères Divins?* »

Saint Thomas d'Aquin, le "Docteur Angélique" nous dit: "*Par respect pour ce Sacrement, rien de non consacré ne doit entrer en contact avec Elle (l'Eucharistie). C'est pour cette raison que sont consacrés non seulement les personnes mais aussi le Calice et, à plus forte raison, les mains du Prêtre, pour toucher ce Sacrement. D'où on en déduit que personne d'autre n'a le droit de le toucher*" (Sum. T. III Q, 82, a, 3).

C'est pour cela que **Saint François d'Assises** dit: "*Eux seuls (les Prêtres) peuvent le donner, et pas d'autres*". (Lettre 2 à tous les fidèles, 35).

Ces interdictions sont maintenues par le **Concile Trente** (1445-1563) de caractère dogmatique, que repris l'enseignement traditionnel.

Déjà **Saint Augustin** avait averti: "*Ce serait une folie insolente le fait de discuter sur ce que l'on doit faire lorsque Toute l'Église Universelle a déjà une pratique établie...*". (Lettre 54, 6; a Jenaro).

Le "Docteur Suprême", **Pape Pie XII**, 15 siècles plus tard, maintenait la même position: "*Il faut réprover sévèrement la téméraire impertinence de ceux qui introduisent intentionnellement de nouvelles coutumes liturgiques, ou font renaître des rites déjà désuets, et qui ne sont pas en accord avec les lois et rubriques en vigueur*". (Médiateur De Dieu, 17).

Et même le **Concile Vatican II**, nous offre la doctrine pour discréditer la pratique à laquelle nous faisons référence:

"Même si chacun des Prélats, ne possède par lui même, la prérogative d'infaillibilité, par contre, si l'ensemble, même dispersés dans le Monde, tout en conservant le vecteur de Communion entre eux et le Successeur de Pierre, s'unissent d'un seul et même avis, comme Maîtres authentiques qui exposent

comme définitive une Doctrine sur la Foi et les Coutumes, dans ce cas, ils annoncent infailliblement la Doctrine de Christ".(L.G. 5).

Et la majorité des Évêques s'est accordé à dire que la Communion à la main allait porter préjudice à l'Église (points 4 et 5 de notre étude). C'est ainsi que s'est brisée la Tradition, qui est un des Piliers de la Vraie Église.

13.-Saviez- vous que le Christ est présent dans les Parcelles distribuées sous la forme sacrée?

C'est une Doctrine de Tradition Ecclésiastique ("Oeuvre Maîtresse du Saint Esprit") avec des fondements philosophiques et théologiques, depuis les Saints Pères (Origène, Tertullien, St Anastasie, St Cyrille de Alexandrie, St Cyrille de Jérusalem, St Ephrem, St Jérôme, St Thomas d'Aquin...), en passant par les conciles comme ceux de Florence et de Trente, jusqu'à nos jours.

C'est pourquoi, dans la liturgie actuelle, il est donné l'ordre qu'au moment de recevoir la Communion Sacrée nous devons utiliser le Plateau de Communion: "*Celui qui communie doit répondre amen, et reçoit le Sacrement en tenant le Plateau sous la bouche*" (M. Romano, n.117).

Mais qui se préoccupe du destin des Saintes Parcelles lorsqu'il communie à la main? Et combien de Prêtres on fait disparaître le plateau de communion des fidèles !

14.- Saviez-vous que la Communion à la main contribue à ce que l'on perde le sens du Sacré?

Un objet est **Sacré** quand on l'a distingué, séparé de l'usage normal, pour le dédier exclusivement au Culte Divin. Lors de la Communion à la main, le rite devient plus sensuel et la symbolique rappelle davantage un vulgaire repas; mais en soumettant la Sainteté aux sens (le tact), en humanisant ce qui est Divin, en banalisant le surnaturel, on perd le sens du sacré: il se produit une **DESACRALISATION** du Mystère le plus important pour la Foi, le vidant ainsi d'une grande partie de son Contenu et de son efficacité.

D'une certaine façon, lorsqu'on communie à la main, le rite se dégrade: le "*Très Saint*" est traité comme un objet... sacré, mais un objet; comme une chose... un peu spéciale, parmi des choses. Il est difficile de comprendre dans ce geste vulgaire, l'union de notre âme palpitante avec de Dieu Très Haut. Quelle hardiesse que celle de nos mains pécheresses ! Sans avoir été élues, consacrées...

Il ne faut pas s'étonner, qu'après avoir touché le "Très Saint", le communiant

ne comprenne plus l'obligation de l'adorer à genoux, le besoin de se sentir insignifiant devant son Créateur..., qu'il soit incapable de reconnaître le Mystère de la Croix actualisé dans le Sacrement, et qu'il ne sente pas l'appel à l'immolation, à une soumission absolue, en corrélation avec l'Amour Infini de Dieu humilié dans le Sacrement pour notre Salut. C'est pour cela qu'après avoir communier dans la main, les fidèles s'assoient.

Cela n'augmentera certainement pas la Foi, ou mieux sentir la présence Divine dans le sacrement, excitant nos sens (communion dans la main), mais d'approfondir l'humilité (communion à genoux et dans la bouche). Le sentiment de la présence, le Seigneur l'accorde, gratuitement, quand Il le désire, aux humbles. C'est ce que dit St Thomas dans "Adorote dévote".

*«Visus, tactus, gustus, in Te fállitur,
sed audíto solo tuto créditur.
Credo quiddid dixit Dei Filius:
nil hoc Verbo veritátis vérius ».*

(La vue, le touché, le goût, en Toi manquerons; mais cessez d'écouter pour croire fermement). Je crois ce qu'a dit le Fils de Dieu. Rien n'est plus vrai que cette Parole de Vérité.

15.- Saviez-vous qu'il existe des documents qui montrent que des sectes protestantes du XVIe siècle et la Franc Maçonnerie, depuis le XIX siècle, a essayé d'obtenir que les Catholiques prennent la communion à la main et debout? Les ennemis séculiers de la Foi ont eu gain de cause. Quelle cécité de notre part!

16.- Saviez-vous qu'il y a des églises non catholiques (sectes) qui "communient" à la main mais ne croient pas en la Présence Réelle de Jésus Christ dans l'Eucharistie?

17.- Saviez-vous qu'il y a des églises orientales (unies ou séparées de Rome) selon le rite Byzantin, pour qui la Communion à la main leur est interdite? Ce rite pensé (à tort) dans le but d'une approche œcuménique sur le point précédent, est donc devenu, anti-œcuménique.

18.- Saviez-vous que les derniers Papes ne sont pas partisans de la Communion à la main?

>Le Pape Jean-Paul II nous disait dans la lettre *Dominicae Cenaë*: " *Le fait*

de toucher les Espèces Sacrées, leur distribution en mains propres, est un privilège des Ordonnés”(24 Février 1980). Et pour que personne ne puisse interpréter autrement ces paroles, plus tard, face aux caméras de la télévision Française, il refusait la Communion à la main à l'épouse du Président Giscard D'Estaing. La même année il déclarait à Fulda (Allemagne) qu'il n'était pas d'accord avec le Document qui autorisait dans ce pays une telle façon de Communier. (Cfr. Vox Fidei, n. 10, 1981; Chiesa Viva, n. 112; Sol de Fatima, n. 82).

Pourquoi après cette date l'a-t-on vu donner la Communion autrement? Parce qu'il a été soumis à de fortes pressions, lui faisant croire qu'il serait scandaleux pour les fidèles d'interdire maintenant ce qui fut si frauduleusement autorisé, ou se montrer contre ce qui fut approuvé lors de quelques Conférences Épiscopales. De la même façon que Moïse permit le divorce *“à cause de la dureté de cœur des Israélites”* (Mt. 19.8).

>Le Pape **Benoît XVI**, depuis la festivité du Corpus en 2009, a distribué la Sainte Communion suivant la tradition: à genoux, dans la bouche, avec le plateau et avec des cierges.

AUSSI QUELQUES ÉVÊQUES ET CARDINALS. Suivant l'exemple des Papes, quelques Evêques se sont manifestés partisans d'interdire la Communion à la main; par exemple: Monseigneur **A.Malcolm Ranjith**, archevêque et ex-secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin, manifesta que **recevoir la Communion à la main** produit *“un croissant affaiblissement d'une conduite pieuse face au Seigneur”(...)'l'heure est arrivée d'évaluer cette pratique et la reconsidérer et, quand ce sera nécessaire, la laisser* ». Aussi nous pourrions citer Monseigneur **Atanasius Schneider**, auteur du livre *“Dominus est”* (C'est le Seigneur. Lui est ici); et avant eux, Monseigneur **Juan Rodolfo Laise** auteur du livre *“Communion à la main, Document et histoire”*- dans lequel il expliqua pourquoi il interdisait ce rite dans son diocèse. « La pratique répandue de la Communion dans la main, fait partie de l'attaque de Satan contre l'Eucharistie» dit le **Cardinal Sarah**.

[Les évêques apparaissent dans les photos, dans l'ordre que nous les avons mentionné].



Pourquoi les Évêques, les prêtres, et les fidèles n'imitent pas les Papes ?

19.- Saviez-vous que Mère Térésa de Calcutta a avoué que le pire mal que l'on donne au Monde est le rite de communier à la main? (The Wanderer, 23-03-89; The Fatima Crusader, 3ème, trim.89). C'est logique: il s'agit d'un rite inadapté, cause de profanation et désacralisation. C'est ainsi que l'on perd des Grâces. *“Si la Grâce du Seigneur vaut plus que la vie”*(Ps. 62,4) et **l'Eucharistie est “la Vie du Monde”** (Jn. 6,51), le rite éludé est un mal de première importance.

20.- Saviez-vous que des apparitions supposées du Seigneur ou de la Vierge, étendues dans le monde entier, nous disent que le Ciel n'accepte pas le rite de la Communion à la main?

Nous ne faisons pas référence à un fait isolé, mais plutôt à un **phénomène mondial**. Dans des pays comme: l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Équateur, l'Espagne, les États Unis, le Guatemala, l'Italie, le Mexique, la Pologne..., on attribue au Ciel des révélations qui discréditent cette façon de communier. Et que personne sur terre n'ose concrétiser ce que le Ciel doit nous dire. De plus on nous demande de communier à genoux ; **« Jamais un Ange ne me recevrait debout »**, dit le Seigneur à la voyante italienne Déborah.

21.- Saviez-vous qu'après vérification et selon nos craintes, la pratique de la Communion à la main a accru de façon incalculable le nombre de profanations?

N'importe qui peut s'approcher et recevoir la Communion. Pourquoi n'établit-on pas un **Document d'Identité Catholique** pour être montré à un acolyte au moment de communier? Il pourrait aussi contenir le message que –cas d'un accident- le titulaire désire l'assistance d'un Prêtre catholique.

REPONSES AUX OBJECTIONS LES PLUS FREQUENTES

1.-Certains disent : «**Jésus donna au Cénacle la Communion à la main aux Apôtres**».

Ceci n'est pas dit dans l'Évangile. C'est seulement une supposition. Mais même s'il en fut ainsi, les Apôtres étaient en cours d'Ordination Épiscopale. Ce n'étaient pas de simples fidèles. Et si l'on devait tenir compte des révélations privées, la stigmatisée **Anne Catherine Emmerich** nous dit que la Communion fut à la bouche.

2.-"**L'Église l'a approuvé**".- A l'encontre de la majorité des Évêques du monde. Et ceux-ci ne représentaient-ils pas l'Église? Et le Pape, pourquoi l'interdit-il dans le Diocèse de Rome? N'est-il pas le meilleur représentant de l'Église? On n'a pas non plus consulté les laïcs, qui font aussi partie de l'Église. Par ailleurs, chaque Évêque a autorité pour approuver ou refuser ce rite. Pendant ces 4 derniers années, Benoît XVI a refusé de donner la Communion à la main à quelconque endroit qu'il visitait. Dans ces circonstances, dire que l'Église l'a approuvé... n'est pas dire toute la vérité.

3.-"**La langue n'est pas plus sainte que la main**".-Ce n'est pas une question d'anatomie mais de dignité. On ne peut pas comparer des modes distincts, avec une perspective anthropologique, sinon d'accepter une **révélation** liturgique, une **nécessité liturgique**, une réussite historique qui ne s'est pas implanté dans l'église sans l'Esprit Saint, et que nous devons respecter avec humilité et obéissance.

La Liturgie nous parle des "*Saintes et Vénérables Mains*" de Jésus. Telles sont les mains de Prêtre le jour de son Ordination; mais pas celles des simples fidèles, aptes à des fonctions, profanes. Les Mains touchent tout, même le plus bas; **sur la langue on ne dépose que ce qui est propre et pur**. De plus, le fait de toucher renferme une certaine expression de domination sur l'objet, et le "Très Saint" est un Cadeau de Dieu le Père, que je ne mérite pas.

4.-"**Ce n'est pas une pratique nouvelle**".- Mais elle est dépassée et rejetée par l'Église qui, guidée par le Saint Esprit, avance vers sa perfection. La Communion à la main est aujourd'hui **plus qu'un anachronisme**: elle produit une involution ruineuse. Avec un fait aggravant: Lorsqu'on utilisait cette pratique on ne comprenait pas aussi profondément le Mystère Eucharistique. C'est ainsi que le confirme –inexplicablement- le Document de légalisation *Memoriale Domini*.

5.-"**Pour les anciens chrétiens, communier à la main ne signifiait pas**

moins de respect que communier à la bouche".

Pour certains si. Mais la comparaison n'est pas valable si les Chrétiens auxquels on se réfère, ne connaissaient pas d'autre façon de le faire. Et les Saints Pères, depuis S.II, exhortant de "*communier avec peur et frisson*", prêchaient en demandant de ne pas toucher le Calice ni l'Autel, priant à corps et à cris la venue du Rite de la Communion à la bouche.

6.-"**Dans les mains c'est un geste naturel**".-Mais il n'y a rien de naturel dans la Sainte Eucharistie. Tout est surnaturel. Les apparences ne nous donnent pas la Vie.

7.-"**Il est plus hygiénique de communier à la main**".- L'argument fait preuve de très peu de Foi. Jésus, avec sa Tunique, que touchaient les malades, guérit la femme qui avait les *hémorroïdes* (Mc 5,25). Et son Corps va transmettre des maladies? Eh bien, dans la Communion, la tunique du Christ sont les mains du prêtre.

Saint Hyppolite (s.III) nous dit: "*Que chaque fidèle fasse en sorte de prendre l'Eucharistie ... eh bien, s'il la prend en toute fidélité, même si on lui donne un poison mortel, il n'aura aucun pouvoir sur lui*" (Trad. Ap.). Ce sont des paroles qui s'appuient sur celles du Christ: "*... si vous prenez un poison, il ne vous fera aucun mal*" (Mc. 16. 18). Mais ce n'est pas une question d'hygiène sinon de dignité.

8.-"**En cas de multitude de fidèles, n'importe qui peut donner la communion, pour que la cérémonie ne soit pas trop longue**".

C'est une tentation. Le Christ ne remit pas son Corps aux multitudes au Mont des Béatitudes. Là, il offrit seulement un symbole eucharistique, et il les nourrit du Pain de sa Parole. Mais son Corps et son Sang il les réserva pour l'intimité du Cénacle. Par conséquent, une célébration de foule, soit on l'organise bien (avec suffisamment de Prêtres, acolytes, plateaux et prie-Dieu) soit on en fait seulement une célébration de la Parole.

Dans ces cas là, en plus, il faut tenir compte des avertissements de l'instruction *Redemptionis Sacramentum* (J.Paul II, 19-03-2004) : « *s'il existe un risque de profanation, on ne donnera pas la communion à la main aux fidèles* » (p.92). Et pendant les fêtes patronales, pèlerinages on court le risque ! Combien de personne vont à la messe seulement les jours de fête, et vont communier sans se confesser.

9.-"Dans les paroisses de certains villages où, par manque de Prêtres, il n'y a pas régulièrement de Messe Dominicale, il est bon quelques laïcs, Moines ou Religieuses, comme ministres extraordinaires, célèbrent la Parole et donnent la Communion".

Nouvelle tentation. S'il manque des Prêtres, il faut faire «rogations» et prier au «*Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson*» (Lc 10,2).

Dans ce cas il serait bon que l'Archiprêtre organise un service d'autobus ou de voitures particulières pour déplacer ses fidèles dans une paroisse plus proche. Pour assister à des parties, voir des célébrités, écouter des meeting, ou pour des excursions profanes, les gens n'hésitent pas à prendre le bus ; a fortiori ils devraient le prendre pour assister à la Messe Dominical s'alimenter avec le Saint Sacrement.

Et s'il n'y a pas de Messe, les fidèles peuvent s'organiser pour prier le Rosaire et/ou méditer la Parole et qu'ils fassent une **Communion Spirituelle**. Sainte Catherine de Sienna (Docteur de l'Église) nous dit que si la Communion du Saint Sacrement est impossible, on peut recevoir les mêmes Grâces dans une Communion Spirituelle.

Que ce ne soit pas un prêtre qui apporte la Communion aux malades, cela est interdit dans le troisième siècle par le Pape Saint Eustache.

10.- "Je suis les indications de ma paroisse ou de mon Évêque".- Mais peut-être ils ne suivent pas l'exemple des Papes, qui interdisent ce rituel dans le diocèse de Rome. Vous devez bien vous informer et choisir le plus respectable. N'oublions que nous devons toujours obéir à Dieu (la Vérité, la Perfection) plutôt qu'aux hommes.

11.- "Nous ne sommes pas des enfants pour qu'il nous donne de la nourriture dans la bouche".- Mais pendant la communion nous ne sommes pas des adultes qui prenons un vulgaire aliment que notre corps doit assimiler; au contraire: à la Communion nous devons être transformés par le Christ; c'est pour ça que nous devons être humbles comme des enfants pour être «assimilés» par Lui et pouvoir entrer dans son Royaume.

12.-"La Cérémonie est plus rapide si on Communie à la main".- Tout au contraire. Ceux qui communient selon ce mode réprouvable, devraient:

1. Faire un acte d'Adoration (M. Romano et autres docs.).
2. Le Prêtre regarde si la main du communiant est propre (Doc. 3-4-85).

3. Le communiant étend la main gauche sur la droite.
4. Le Prêtre montre la Sainte Forme en disant "Le Corps du Christ", et attend que le fidèle réponde Amen.
5. Le Prêtre dépose sa Sainte Forme dans la main du communiant.
6. Celui-ci prend la Sainte Forme avec la main droite et la consomme devant le Prêtre. (Lettre annexe à M.D.).
7. Le Prêtre ainsi que le fidèle doivent vérifier qu'il ne reste pas de Parcelles Sacrées dans la main. (Lettre cit.; Instr. *Inmensae Caritatis*, 5)

Tant de choses et tant de temps pour faire quelque chose qui n'est pas bien! La Cérémonie s'écourte lorsque les fidèles se disposent à genoux à la table de Communion. Mais, il n'est pas non plus question de rapidité mais plutôt de dignité. Et on ne resquille pas du temps pour Dieu.

COMMUNION SUR LES GENOUX

Nous allons faire quelques considérations en embrassant la Parole de Dieu. Parce que –comme nous avons dit– Dieu révèle à l'homme la Liturgie avec laquelle il doit l'adorer : Il décrit à Moïse les caractéristiques du Sanctuaire avec toutes ses parties (ex 25 y ss) ; Il dit comment doivent être les vêtements sacerdotaux et avec quels pierres précieuses ils doivent être ornés. (Ex 28, 1 y ss), ... On ne doit pas toucher les choses sacrées (Num, 4, 15 ; II Sam 6,1-9 ; Jdt 11,13), etc... C'est ce que dit le grand Théologien Romano Guardini : « *Si nous utilisons des formules d'adoration nous servirons la Sainte Écriture* » (le Seigneur, t.II, n.4). Nous mettrons seulement quelques citations.

1-Monseigneur Schneider, dans *Dominus est*, nous rappelle un texte évangélique qui nous éclaire sur la première position liturgique de la sainte messe. Il nous demande de suivre « *l'exemple de Pierre qui, comme nous raconte l'évangile, s'est jeté à genoux devant le Seigneur et a dit « Seigneur, écarte toi de moi, car je suis un pécheur* ». (Luc 5, 8). c'est pour cela que la position la plus liturgique au commencement de la messe, comme elle se fait quand on dit la messe en latin, c'est à genoux pour demander pardon à Dieu et implorer sa miséricorde.

2-A travers Isaïe Dieu nous ordonne : « *devant Moi tout genou fléchira* » (Is 45, 23). Le Saint Prophète David nous dit la même chose : « *Venez... nous tomberons à genoux devant Yahvé, que nous croyons, parce qu' Il est notre dieu* » (Sal 95,6). Et Saint Paul le proclame pour répandre l'Évangile :

« Je suis Vivant, dit le Seigneur, **tout genou fléchira devant moi...** » (Rom 14,11) « **C'est pourquoi, je fléchis les genoux devant le Père, de qui famille dans les cieux et sur la terre tire son nom** » (Ep 3, 14-15). « (...) **Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse,... et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père** » (Ph 2,10-11).



Eh bien, nous n'appartenons plus à Dieu quand nous allons communier, ou quand nous l'adorons pendant la Consécration. Pour cela, **Qui annonce le contraire à la parole de Dieu demandant de communier debout?**

3-Le concile **Vatican II** enseigne : « *Dans la liturgie terrienne nous demandons et prenons part à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte ville de Jérusalem, faisant comme ci nous nous dirignons comme des pèlerins* ». (S.C. ,8).

Le texte nous emmène à l'Apocalypse, celle où Saint Jean nous d'écrit comme avant la vision céleste de l'agneau de Dieu, les 24 anciens tombés à genoux pour L'adoré (Ap, 5,14). Et nous demandons aux Cardinaux, aux Évêques, aux prêtres et aux fidèles : **Pourquoi on ne fait pas sur la terre comme au ciel, comme le rappelle le concile. Pourquoi tous les fidèles ne sont pas tous à genoux quand le prêtre élève le corps du Christ et acclame « Voici l'agneau de Dieu... » ?**

Jean-Paul II demande qu'on respecte ceux qui restent à genoux du Santus jusqu'au Notre Père et qui s'agenouillent avant « l'élévation » jusqu'au moment : « Voici l'agneau de Dieu... ». Le pape a encouragé : « **il est louable que cette coutume soit maintenue** ». (Eucharisticum Misterium, n.43).

4-Quand le Grand Prêtre Simon levait les mains pour bénir les israéliens, « à nouveau ils se prosternaient à terre pour recevoir sa bénédiction » (Ecco50, 22-23). Ensuite à la fin de la messe, la position liturgique la plus correcte et de s'agenouiller pour recevoir la Bénédiction.

Malheureusement il y a des prêtres qui agissent en marge de l'Esprit de l'Église, et interprètent et appliquent la Liturgie à leur goût, et se permettent de priver les fidèles de leur droit à ce sujet. Pour cela les Papes ont essayer d'enseigner aux fidèles et cesser les abus des pasteurs avec quelques documents. Nous nous rappelons par exemple **L'instruction *Redemptionis Sacramentum***, de **Jean Paul II** (19-03-2004). Il avertit que c'est un abus de refuser la communion aux fidèles qui s'agenouillent (n.91), et a invité à signaler le cas à l'évêque diocésain ou au Saint-Siège. On dit **s'il y a danger de profanation on ne doit pas donner la communion à la main. Qu'il n'est pas permis au fidèles « de prendre eux-même ni le pain consacré ni le Saint Calice** » (n.160). Quant à la Langue Liturgique : « **Toujours et à n'importe quel endroit il est permis aux prêtres de célébrer la Messe en Latin** » (n.112). ...

NOUS ENCOURAGEONS TOUS LES LECTEURS DE DEMANDER A SA PAROISSE ET A SON EVEQUE DE RETABLIR LES PRIE-DIEU POUR QUE LES FIDELES QUI LE DESIRENT PUISSENT RECEVOIR A GENOU LEUR DIEU.



Avec licence Ecclésiastique

DEMANDE GRATUITE :

>En España: « *Mensajeros de la Vida* » - informa@edisluxmundi.com

>En Francia : ...

Vous pouvez copier ou publier, toute l'étude ou une partie seulement; mais par respect à ce travail, à son auteur, et l'honnêteté intellectuelle, veuillez citer la source qui est utilisée. De cette façon, si quelqu'un a des doutes sur certains points, il pourra consulter directement le responsable de l'étude.